



# Étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal

*Regard sur le territoire du  
CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel*

## Mise en contexte

La qualité de l'environnement alimentaire facilite l'adoption d'une alimentation qui favorise la santé, comme l'ont constaté plusieurs études. L'effet d'un environnement déficient est encore plus fort lorsque les personnes qui y vivent subissent un manque de diverses ressources (revenu, transport, habiletés, équipement, etc.). La littérature démontre également le lien entre l'environnement alimentaire et les inégalités sociales de santé. En 2004, une première étude de la Direction de santé publique (DSP) de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal avait mis en relief les disparités dans l'accès aux aliments santé selon les secteurs de résidence.

L'étude a été reprise en 2010 afin d'examiner à nouveau la situation montréalaise en matière d'accès aux aliments santé. Les approches utilisées pour mesurer l'environnement alimentaire et en évaluer la qualité santé sont, dans la littérature, nombreuses et variées. Celle retenue par la DSP cible l'accès aux fruits et légumes frais sur une distance de marche. Ce choix méthodologique procède de deux constats : d'une part, les fruits et légumes sont reconnus comme une composante majeure de l'alimentation saine et d'autre part, les sondages omnibus menés par la DSP depuis dix ans, révèlent que leur consommation est encore insuffisante dans le menu de la majorité de la population montréalaise. La préoccupation pour l'accès à distance de marche est reliée aux efforts de la DSP de Montréal dans la promotion du transport actif. Les mesures visant à réduire l'utilisation de l'automobile soulèvent en effet l'importance de la présence de services

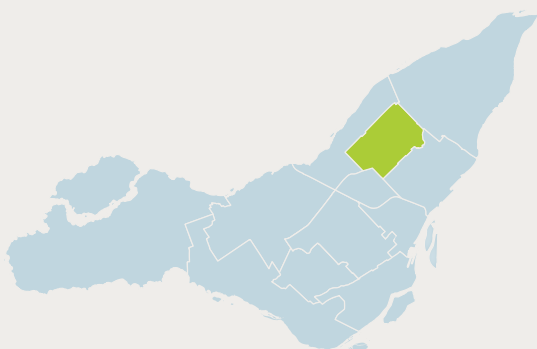
de proximité, notamment pour les achats alimentaires. Dans cette étude, une attention particulière porte aussi sur les disparités entre les groupes socioéconomiques et entre les secteurs habités.

Les surfaces dédiées aux fruits et légumes frais ont d'abord été mesurées dans les commerces alimentaires, de toutes catégories, de l'île de Montréal. L'accès a ensuite été calculé et cartographié sur la base des aires de diffusion, c'est-à-dire la plus petite unité territoriale pour laquelle Statistique Canada diffuse les données sociodémographiques. L'île de Montréal compte plus de 3 000 aires de diffusion (AD). La proximité, définie sur une distance de marche, a été établie par divers auteurs à 500 m (totalisant 1 km aller-retour). Pour chacune des aires de diffusion, on a donc mesuré la surface totale de fruits et légumes frais accessible dans un rayon de 500 m autour de son point central.

Le rapport détaillé de l'étude, avec revue de littérature et références, est disponible sur internet, à l'adresse suivante : <http://www.dsp.santemontreal.qc.ca/accesalimentsante>.

Ce cahier propose un regard spécifique sur le territoire du CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel qui compte 224 aires de diffusion, réparties en 2 territoires de CLSC et 6 voisinages. Il a pour objectif d'aider les acteurs locaux, tant municipaux que sociaux ou économiques, à analyser et prioriser les secteurs mal desservis où des interventions doivent être déployées pour améliorer l'environnement alimentaire et favoriser une plus grande consommation de fruits et légumes.

## CSSS DE SAINT-LÉONARD ET SAINT-MICHEL



## Accès aux fruits et légumes frais dans le territoire du CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel

Le tableau 1 indique le nombre d'aires de diffusion et leur population selon l'accès aux fruits et légumes frais (FL). Les catégories d'accès réparties entre 0 et > 850 pieds carrés sont celles établies dans l'analyse régionale, à partir de la mesure médiane estimée à 425 pieds carrés; la médiane est la valeur au-dessus ou au-dessous de laquelle 50 % de la population a accès à distance de marche. Afin de mieux percevoir les disparités entre les territoires, l'accès médian est également précisé selon trois niveaux géographiques, soit pour l'ensemble du CSSS (tableau 2), pour les 2 CLSC et pour leurs 6 voisinages (tableau 3).



**Tableau 1.** Distribution des aires de diffusion et de la population, selon l'accès aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel, 2010

Accès aux FL (pi <sup>2</sup> )	Nombre d'aires de diffusion	Population	% de la population
0	50	28 197	22,6
50 - 215	5	3 277	2,6
216 - 425	45	24 159	19,4
426 - 850	32	17 360	13,9
> 850	92	51 651	41,5
<b>Total</b>	<b>224</b>	<b>124 644</b>	<b>100</b>

Le quart de la population de ce territoire a un accès soit nul (0 pi<sup>2</sup>), soit négligeable (50-215 pi<sup>2</sup>) aux fruits et légumes frais à distance de marche. Selon les critères de l'étude régionale, l'accès aux fruits et légumes peut cependant être qualifié d'excellent (plus de 850 pi<sup>2</sup>) pour 41 % des résidents. Le tiers de la population (33,3 %) a un accès tout juste au-dessous ou au-dessus de la valeur médiane régionale, soit entre 216 et 850 pi<sup>2</sup>.

Le tableau 2 permet de comparer le CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel aux autres CSSS montréalais, en indiquant pour chacun, l'accès médian aux fruits et légumes frais. Puisqu'une attention particulière de l'analyse porte sur les inégalités en terme d'accès à des aliments santé, celles-ci sont examinées en fonction des personnes vivant sous le seuil de faible revenu (SFR)<sup>1</sup> et qui résident dans les secteurs où l'accès est nul ou négligeable (moins de 215 pi<sup>2</sup>). Les données se rapportant à ce facteur essentiel de l'étude sont incluses au tableau 2 pour chacun des CSSS.

Une légère différence peut apparaître entre les chiffres rapportés dans ce cahier et ceux du tableau 8 du rapport détaillé (Accès aux fruits et légumes frais par territoire de CSSS). Cela est dû aux ajustements géographiques nécessités par l'analyse spécifique des territoires de CLSC et voisinages en fonction des aires de diffusion qui leur sont propres.

<sup>1</sup> SFR : il s'agit du seuil de faible revenu après impôt établi par Statistique Canada, Recensement 2006

**Tableau 2.** Tableau comparatif des 12 CSSS de la région de Montréal – Population totale, accès médian aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, population sous le seuil de faible revenu et accès nul ou négligeable, 2010

Nom du CSSS	Population	Aires de diffusion	Accès médian aux FL	Personnes vivant sous le SFR		SFR et accès nul ou négligeable	
	N	N	pi <sup>2</sup>	N	%	N	% <sup>1</sup>
Ahuntsic et Montréal-Nord	155 277	280	466	38 512	24,8	11 023	28,6
Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent	131 674	199	0	31 405	23,9	17 343	55,2
Cavendish	119 665	193	483	25 032	20,9	8 305	33,2
Cœur-de-l'Île	105 866	199	870	27 365	25,8	2 207	8,1
Dorval-Lachine-LaSalle	132 382	239	0	22 352	16,9	15 567	69,6
Jeanne-Mance	131 701	234	1 392	38 653	29,3	3 266	8,5
Lucille-Teasdale	167 208	290	736	41 304	24,7	13 759	33,3
De la Montagne	210 361	339	1 752	63 298	30,1	9 072	14,3
Ouest-de-l'Île	208 671	342	0	18 907	9,1	14 329	75,8
Pointe-de-l'Île	187 515	326	0	27 559	14,7	17 719	64,3
<b>Saint-Léonard et Saint-Michel</b>	<b>124 644</b>	<b>224</b>	<b>567</b>	<b>29 995</b>	<b>24,1</b>	<b>6 493</b>	<b>21,6</b>
Sud-Ouest–Verdun	138 918	229	589	38 604	27,8	17 608	45,6
<b>Île de Montréal</b>	<b>1 813 882</b>	<b>3 094</b>	<b>425</b>	<b>402 986</b>	<b>22,2</b>	<b>136 691</b>	<b>33,9</b>

1 Le pourcentage est calculé sur le nombre total de personnes qui vivent sous le SFR, après impôt.

La population du CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel bénéficie d'un accès médian aux fruits et légumes frais supérieur à la valeur montréalaise (567 pi<sup>2</sup> versus 425 pi<sup>2</sup>). Même s'il se positionne parmi les moins peuplés de la région, ce CSSS abrite cependant une proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu plus élevée que l'ensemble de la région montréalaise (24 % versus 22 %). Par contre, le nombre de personnes qui vivent dans des aires de diffusion, où l'accès est nul ou négligeable (6 493 personnes), est moindre que dans la plupart des autres CSSS. En proportion, le chiffre devient alors beaucoup plus faible qu'à l'échelle régionale (22 % vs 34 %). La densité résidentielle, qui s'élève à plus de 10 600 pers./km<sup>2</sup>, peut être un facteur explicatif de cette observation. En effet, le rapport régional de l'étude fait ressortir un meilleur accès là où la densité résidentielle des aires de diffusion est plus élevée.

Le tableau 3 permet de comparer les différents territoires de CLSC et de voisinages du CSSS selon les mêmes caractéristiques que celles du tableau 2.



**Tableau 3.** Accès médian aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, population sous le seuil de faible revenu et accès nul ou négligeable, par CLSC et voisinage, CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel, 2010

CLSC et voisinages	Population	Aires de diffusion	Accès médian aux FL	Personnes vivant sous le SFR		SFR et accès nul ou négligeable	
	N	N	pi <sup>2</sup>	N	%	N	% <sup>1</sup>
<b>CLSC Saint-Michel</b>	<b>54 778</b>	<b>95</b>	<b>742</b>	<b>15 835</b>	<b>28,9</b>	<b>2 499</b>	<b>15,8</b>
1- Saint-Michel-Sud	21 852	37	861	5 595	25,6	315	5,6
2 - Saint-Michel-Ouest	21 814	39	412	5 914	27,1	1 110	18,8
3 - Saint-Michel-Est	11 112	19	381	4 326	28,9	1 074	15,8
<b>CLSC Saint-Léonard</b>	<b>69 866</b>	<b>129</b>	<b>484</b>	<b>14 160</b>	<b>20,3</b>	<b>3 994</b>	<b>28,2</b>
4 - Saint-Léonard-Ouest	27 970	54	392	5 548	19,8	2 078	37,5
5 - Saint-Léonard-Est	17 760	31	0	2 901	23,7	1 400	48,3
6 - Saint-Léonard-Sud	24 136	44	1 713	5 711	16,3	516	9,0
<b>CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel</b>	<b>124 644</b>	<b>224</b>	<b>567</b>	<b>29 995</b>	<b>24,1</b>	<b>6 493</b>	<b>21,6</b>

1 Le pourcentage est calculé sur le nombre total de personnes qui vivent sous le SFR, après impôt.

La carte suivante situe les aires de diffusion et les voisinages selon les catégories d'accès. Les voisinages sont délimités par une ligne brisée et identifiés par les chiffres correspondant à ceux du tableau 3. Les secteurs gris représentent les AD où l'accès aux fruits et légumes frais est nul. Ceux en rouge indiquent un accès négligeable (50 – 215 pi<sup>2</sup>). Les couleurs jaune et vert pâle désignent les secteurs où l'accès peut être qualifié de passable (216 – 425 pi<sup>2</sup>) ou bon (426 – 850 pi<sup>2</sup>). Le vert foncé identifie les secteurs où l'accès est excellent. Les aires de diffusion les plus défavorisées, c'est-à-dire celles comptant 150 personnes ou plus vivant sous le SFR, sont hachurées.

### Les disparités entre les voisinages

Selon le tableau 3, les deux secteurs Saint-Michel et Saint-Léonard se distinguent, l'un de l'autre, à plusieurs égards. Comparativement à la valeur médiane de l'ensemble du CSSS (567 pi<sup>2</sup>), c'est dans le secteur de Saint-Léonard que l'accès aux fruits et légumes frais est le moins élevé (484 pi<sup>2</sup>). D'autres données (non affichées) indiquent que 34,3 % des résidents de Saint-Léonard (contre 13,8 % dans Saint-Michel) ont peu ou pas d'accès à ces aliments. La population, pourtant plus élevée que celle de Saint-Michel, vit cependant sur un territoire plus étendu, où l'aménagement urbain ne facilite peut-être pas l'implantation de services de proximité. Tant en nombre qu'en proportion, le groupe

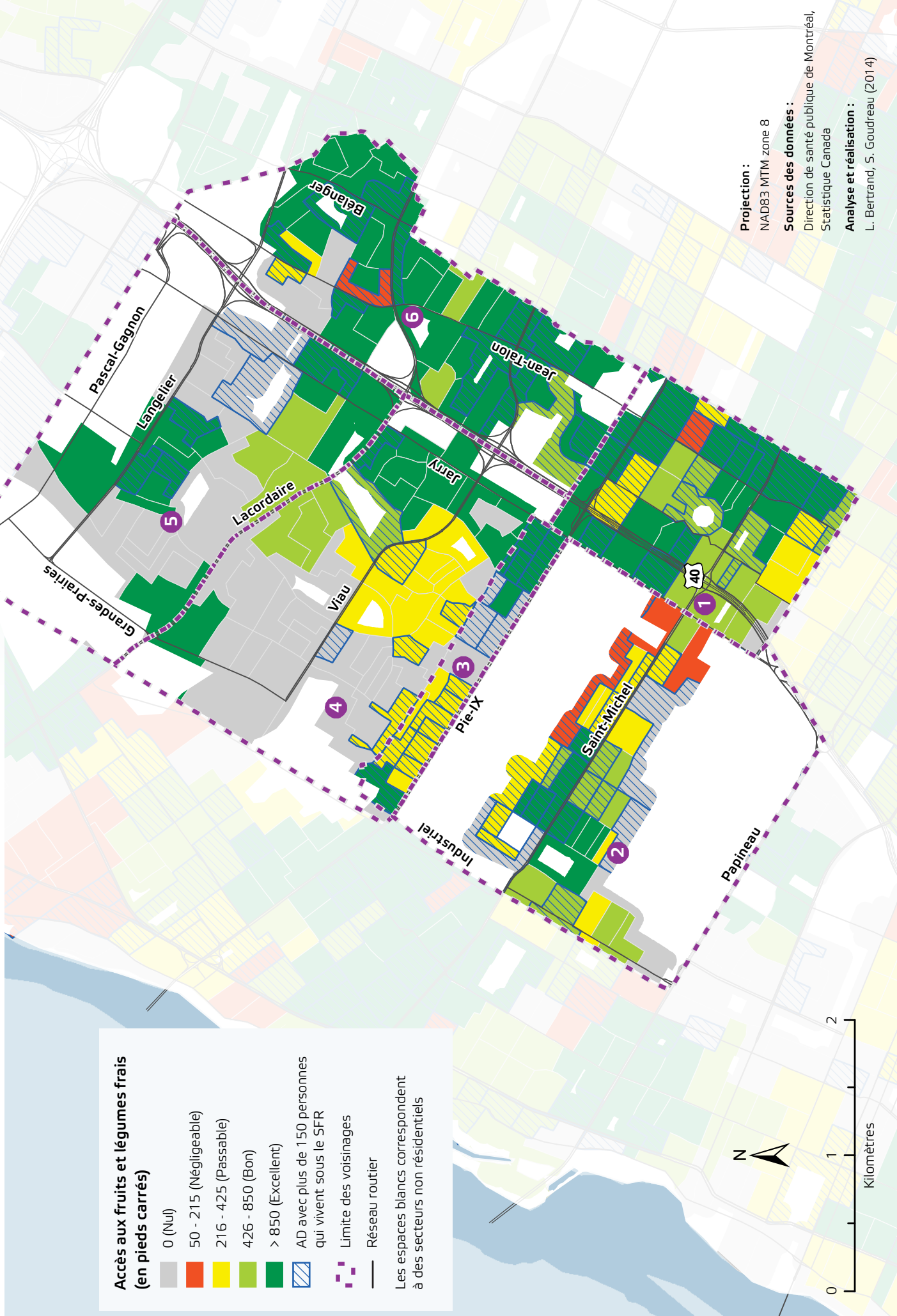
des personnes vivant sous le SFR et ayant un accès nul ou négligeable s'avère également plus important dans le secteur de Saint-Léonard.

La lecture des données de chacun des voisinages amène cependant d'autres observations différentes de ce qui précède. Ainsi, bien que le CLSC de Saint-Léonard affiche l'accès médian aux fruits et légumes frais le moins élevé, c'est dans le voisinage Sud (6) de ce secteur qu'apparaît l'accès médian le plus élevé du CSSS (1 713 pi<sup>2</sup>, tableau 3). Le voisinage Saint-Léonard-Est (5) affiche au contraire un accès médian nul. Ces valeurs extrêmes mettent en relief l'importance des caractéristiques des voisinages. Dans le secteur de Saint-Michel, l'analyse détaillée aide également à comprendre les différences. Dans le voisinage Saint-Michel-Est (3), 10 aires de diffusion présentent un accès aux fruits et légumes frais qualifié de passable (381 pi<sup>2</sup>) dans un rayon de 500 m, et nul dans 4 autres AD (données non affichées). Dans les 5 AD restantes, pour une population de 2 571 personnes, l'accès fait un bond jusqu'à 7 297 pi<sup>2</sup>. Dans le voisinage Saint-Michel-Sud (1), 18 AD affichent un accès inférieur à sa valeur médiane (< 861 pi<sup>2</sup>). L'accès est également très variable (entre 0 et 1 258 pi<sup>2</sup>), selon les aires de diffusion du voisinage Saint-Michel-Ouest (2).

La carte illustre avec éloquence l'accès aux fruits et légumes frais dans les voisinages et leurs aires de diffusion. Sur presque toute la longueur du territoire du CSSS, la rue Jarry trace la séparation entre les voisinages bien



**Figure 1.** Accès aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, par aire de diffusion  
 – CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel, 2010



desservis du sud des deux secteurs et les autres voisinages dont on a décrit plus haut la répartition inégale des catégories d'accès. Le voisinage Saint-Michel-Ouest (2) regroupe, de manière intéressante, l'entière mosaïque des couleurs associées à l'accès qui caractérise ses aires de diffusion. Et, parmi ces dernières, celles qui comptent au moins 150 personnes vivant sous le SFR (hachurées), apparaissent dans chaque classe d'accès. Le voisinage Saint-Michel-Est (3) regroupe plus de la moitié de ses AD (10 au total) avec un accès qualifié de passable (en jaune), et la plupart de celles-ci sont parmi les plus défavorisées (hachurées). Dans l'ensemble du territoire du CSSS, 12 aires de diffusion se caractérisent par leur haut niveau de défavorisation et leur accès nul aux fruits et légumes frais (en gris et hachurées). La carte situe également les quelques endroits (en rouge) où l'accès s'avère négligeable pour 2,6 % de la population, tel qu'indiqué au tableau 1. Tout comme l'accès nul, cette catégorie est associée, dans cette étude, à un environnement alimentaire déficient.

### Comparaison avec la situation de 2004

Le graphique 1 permet de comparer l'accès qu'avait la population de ce territoire en 2004 avec les données actuelles.

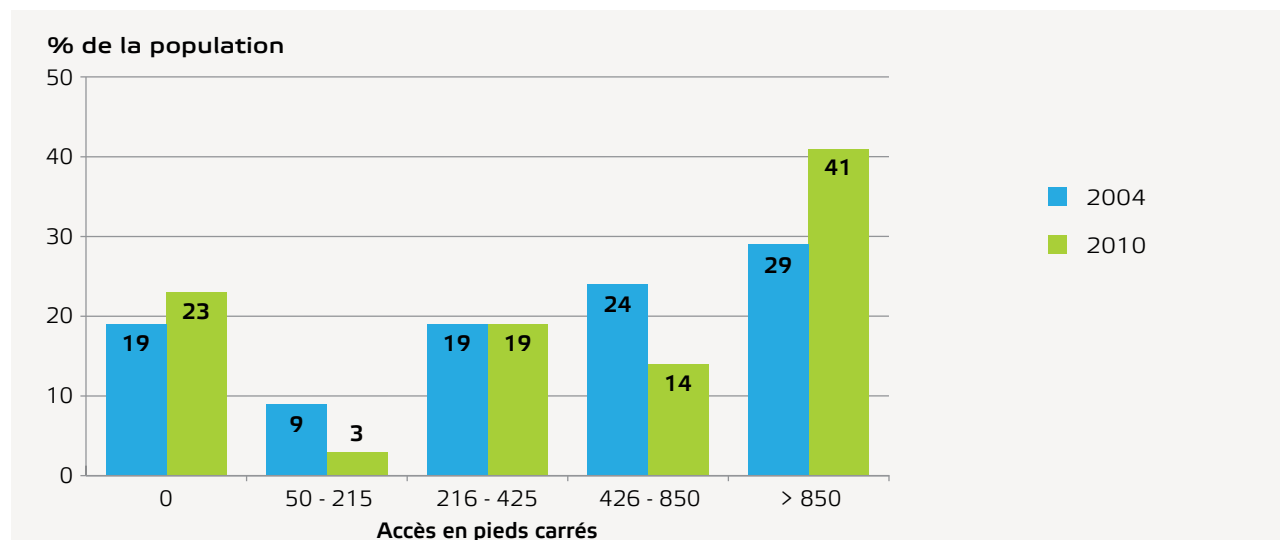
Alors que la proportion des résidents de ce territoire sans accès aux fruits et légumes frais a légèrement augmenté entre les deux périodes, celle qui n'avait qu'un accès négligeable a été réduite à 3 %, en 2010. Le graphique indique surtout la forte augmentation de la population ayant un excellent accès aux produits frais, à distance de marche.

Un examen de certaines données (non affichées) des voisinages indique que cette augmentation ne s'est pas produite là où il y avait un réel besoin mais plutôt dans les voisinages déjà avantagés. Par exemple, parmi les 54 aires de diffusion du voisinage Saint-Léonard-Ouest, on en compte 20 qui affichent un accès réduit en 2010; dans 6 de ces AD, l'accès, jugé excellent en 2004, est devenu bon ou passable en 2010. Dans 8 autres AD, l'accès a glissé de passable ou négligeable (entre 50 et 425 pi<sup>2</sup>) en 2004, à nul en 2010. Aucune aire de diffusion où l'accès était nul ou négligeable en 2004, affiche une amélioration en 2010. Dans 9 AD, où l'accès était toutefois déjà bon (426-850 pi<sup>2</sup>), les résidents ont maintenant un accès excellent (> 850 pi<sup>2</sup>).

Le voisinage Saint-Léonard-Sud révèle une autre image. On n'y retrouve aucune aire de diffusion ayant subi une réduction de l'accès entre les deux études. Cependant, il a été amélioré dans 32 AD, dont 30 affichent un accès excellent en 2010. De plus, l'accès était déjà excellent en 2004, dans 9 d'entre elles.

Dans le secteur de Saint-Michel, les gains se sont également davantage produits dans le voisinage Sud, où l'accès a été fortement augmenté dans 5 AD (de plus de 2 000 pi<sup>2</sup>). Bien qu'une réduction de l'accès aux fruits et légumes frais soit notée dans 14 AD, 12 d'entre elles sont demeurées avec un accès excellent en 2010. À l'inverse, le voisinage Saint-Michel-Est a vu l'accès réduit à 0 pi<sup>2</sup> dans 4 de ses aires de diffusion, et à moins de 400 pi<sup>2</sup>, dans 7 autres. Une très forte amélioration apparaît dans 4 aires de diffusion où l'accès s'élève à plus de 7 000 pi<sup>2</sup> (dans la section vert foncé du voisinage 2 de la carte).

**Graphique 1.** Répartition de la population selon l'accès aux fruits et légumes frais en 2004 et en 2010, CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel



## Discussion

Le paysage de l'accès aux aliments santé dans ce territoire se démarque indéniablement entre le sud et le nord du territoire. Le tableau 3 ne permettant pas d'expliquer ce constat, d'autres caractéristiques des populations et des aménagements urbains méritent d'être étudiées. Dans une optique de droit à l'alimentation, les communautés, composées par exemple de nombres élevés de familles monoparentales, ou de ménages à faible revenu, doivent avoir accès aux aliments santé sans contrainte d'une grande distance. À cet effet, les communautés défavorisées des voisinages du Nord des deux secteurs attirent l'attention. De plus, bien que seulement 21,6 % des individus vivant sous le seuil de faible revenu, se retrouvent dans les AD les plus défavorisées avec des conditions médiocres d'accès (AD grises, rouges et hachurées sur la carte), quelque 23 000 autres personnes, vivant aussi sous le SFR, sont dispersées dans divers endroits du territoire, plusieurs étant très bien desservis.

Des commerces, avec de très grandes surfaces de fruits et légumes frais, se sont établis dans les 2 secteurs de CLSC depuis la première étude réalisée en 2004. Leur implantation a certainement contribué à l'augmentation de la population ayant un excellent accès. Cependant, leur accessibilité a des limites pour les communautés enclavées, où même avec un transport collectif bien

organisé, les déplacements sont ardues. Un autre facteur important, dans l'amélioration de l'environnement alimentaire associé à certains types de commerces, réside dans le prix des aliments. L'équité recherchée doit donc tenir compte de ces divers obstacles.

### En perspective

Les données de cette étude axées sur l'accès régulier aux aliments santé ne tiennent pas compte de toutes les initiatives qui ont été mises en place, dans le territoire, notamment dans les secteurs défavorisés – jardins collectifs, marchés publics, ou autres actions qui visent à améliorer l'accès aux fruits et légumes. Il sera pertinent de mesurer éventuellement la contribution de ces interventions à un meilleur accès en tenant compte de leur nature spécifique et de la population rejointe.

Tenant compte des caractéristiques distinctes des voisinages rapportées dans ce cahier, une analyse plus fine des secteurs pauvres et mal desservis, de leur aménagement, de leur population, des souhaits de solutions formulés par les résidents doit être assurée. Des efforts soutenus des décideurs et intervenants de tous les secteurs municipal, social, économique, communautaire méritent d'être engagés, de manière conjointe et novatrice, pour bâtir un système alimentaire local qui favorise la santé de tous dans ce territoire.

## Étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal – Regard sur le territoire du CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel

Une réalisation du secteur  
Environnement urbain et santé,  
Direction de santé publique de  
l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

1301 Sherbrooke Est  
Montréal, (Québec) H2L 1M3  
santemontreal.qc.ca

© Direction de santé publique  
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2014)  
Tous droits réservés

ISBN 978-2-89673-351-4 (série)  
ISBN 978-2-89673-356-9 (version imprimée)  
ISBN 978-2-89673-357-6 (version PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014  
Dépôt légal - Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, 2014

### Auteurs

Lise Bertrand  
Sophie Goudreau

### Collaboration

Francine Hubert  
Michel Fournier  
François Thérien

### Édition

Deborah Bonney

### Graphisme

Paul Cloutier

### Photos

P.2 : Javier Valdés  
P.3 : iStock



**Agence de la santé  
et des services sociaux  
de Montréal**

**Québec** 